

## **SYNTHESE ET SOUTENANCE ORALE DES TPE**

- I. La **SYNTHESE** est un texte rédigé, personnel et organisé, de 2 pages maximum, tapé à l'ordinateur, qui retrace la démarche suivie et le bilan du travail.

Le jury tient compte :

- de la cohérence de la construction (plan et enchaînements)
- du regard personnel et critique de l'élève sur l'ensemble de sa démarche
- de la qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire)

Dans son contenu, la synthèse doit faire apparaître clairement :

- une explication des objectifs recherchés (Comment et pourquoi avoir choisi le sujet ?)
- une réflexion sur un sujet qui aboutit à une problématique (Comment le questionnement a-t-il évolué au cours des recherches ?)
- la relation entre les 2 disciplines
  
- les ressources mobilisées (documents, personnes rencontrées, lieux visités....), le cas échéant, les documents personnels réalisés
- le rôle personnel dans le travail du groupe
- la justification du support choisi pour la production finale
- annonce de la forme de l'oral, justification et lien avec production finale
- la réponse à la problématique formulée
  
- un bilan sur les objectifs atteints ou non, par rapport à ceux exprimés au début
- les connaissances acquises

### **PRESENTATION DE L'EN-TETE DE LA FEUILLE**

<b>NOM DE L'ELEVE</b>	<b>CLASSE. ANNEE</b>	<b>Thème du TPE</b>
Autres membres du groupe		<b>Sujet du TPE</b>

### **II. SOUTENANCE ORALE**

10 minutes par élève, qui se décomposent en deux temps :

- un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves présente son projet
- un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé (les questions peuvent porter sur l'oral, la production, la synthèse)

Le jury attend :

- Un "exposé" construit et organisé
- Une argumentation pertinente
- Une justification des choix
- Une réactivité face aux questions
- Une richesse des connaissances mises en jeu
- Une expression orale de qualité (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)
- Une prise de distance par rapport aux notes écrites